

Extrait du rapport annuel 2012

Bâloise-Fondation collective pour la prévoyance professionnelle extraobligatoire

La Bâloise-Fondation collective pour la prévoyance professionnelle extra-obligatoire est née le 01.01.1995 de la fusion de fondations collectives régionales qui ont été créées depuis 1958 par la Bâloise Vie SA (fondatrice). La Bâloise-Fondation collective pour la prévoyance professionnelle extra-obligatoire est une fondation au sens des art. 80 ss du CC. Elle a pour but de réaliser la prévoyance professionnelle envers les salariés dont les employeurs et les institutions sont affiliés contractuelle-

ment et, pour autant que la loi le permet, envers les indépendants ainsi qu'envers leurs parents et leurs survivants contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Au 31.12.2012, 1317 caisses de prévoyance comprenant 4977 assurés, dont 424 bénéficiaires de rentes, étaient affiliées à la Bâloise-Fondation collective pour la prévoyance professionnelle extra-obligatoire.

Chiffres du rapport annuel 2012

(Chiffres arrondis)

Bilan	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
Actif		
Placements	35.4	38.8
Placements directs et collectifs des caisses de prévoyance	0.1	0.1
Créances auprès de la Bâloise Vie SA	33.9	37.2
Créances provenant de prêts accordés aux caisses de prévoyance	0.0	0.0
Avoir sur compte-courant auprès des employeurs	1.4	1.5
Autres créances	0.0	0.0
Total de l'actif	35.4	38.8
Passif		
Dette des caisses de prévoyance	16.3	16.5
Dette de la fondation collective	0.1	0.1
Autre dettes	6.5	9.8
Réserves de contribution des employeurs	9.7	9.7
Avoirs sur compte-courant auprès des employeurs	2.8	3.0
Capital de la fondation*	0.0	0.0
Total Passif	35.4	38.8

* Montant effectif: CHF 2000.–

Compte d'exploitation	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
Cotisations et apports ordinaires, autres	78.2	76.3
Cotisations des salariés	16.6	17.2
Cotisations des employeurs	32.4	32.3
Autres apports, subsides, etc.	29.2	26.8
Prestations d'entrée et reprises	17.3	23.0
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	95.5	99.3
Prestations réglementaires	-22.4	-32.0
Prestations de rentes	-6.6	-7.2
Prestations en capital	-15.8	-24.8
Prestations de sortie et transferts	-57.2	-54.4
Dépenses relatives aux prestations et prélèvements anticipés	-79.6	-86.4
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-0.1	-1.6
Produits de prestations d'assurance	81.3	86.1
Charges d'assurance	-97.1	-97.4
Primes d'assurance	-49.7	-51.1
Apports uniques	-45.0	-46.0
Cotisations au fonds de garantie/utilisation de la part aux bénéficiaires d'assurance	-2.4	-0.3
Résultat net de l'activité d'assurance	0.0	0.0
Résultat net des placements	0.1	0.0
Autres produits/Autres charges (net)	0.0	0.1
Frais d'administration (excl. primes de coûts)	0.0	-0.1
Excédent des produits avant constitution/dissolution de la RFV	0.1	0.0
Constitution/Dissolution de la RFV (caisse de prévoyance)	-0.1	0.0
Variation des fonds libres des caisse de prévoyance	0.0	0.0
Excédent des produits (fondation collective)	0.0	0.0

Les comptes sont présentés et évalués pour l'exercice 2012, comme l'année précédente, selon les normes de Swiss GAAP RPC 26.

2. Informations supplémentaires

(Chiffres arrondis)

Conseil de fondation/Gérance

Patric Olivier Zbinden, Bâle	Président
Felix Schmidt, Freiburg i. Breisgau (D)	Vize-président
Peter Flury, Laufen	Membre
Katharina Büeler, Aesch	Membre
Felix Schwan, Zurich	Membre

La gérance est effectuée par la Bâloise Vie SA.

Experts, organe de contrôle, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Roland Tschudin, Bubendorf
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
Autorité de surveillance	BSABB, BVG- und Stiftungsaufsicht beider Basel, Basel

Plans de prévoyance

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle, la Bâloise Vie SA propose une large gamme de produits visant à couvrir les risques vieillesse, décès et invalidité.

Capital de couverture/Total des avoirs vieillesse/Degré de couverture selon l'article 44 OPP2	31.12.2012 en mio. CHF	31.12.2011 en mio. CHF
Capital de couverture	576.8	558.4
Dont avoirs de vieillesse	504.9	486.3

Le degré de couverture de la fondation collective est constamment égal à 100%; le degré de couverture d'une caisse de prévoyance individuelle est au moins de 100%, selon le montant des fonds libres.

3. Informations provenant du compte d'exploitation de la Bâloise Vie SA pour la vie collective Suisse

(Chiffres arrondis)

Principes d'établissement des comptes, clôture statutaire

La clôture statutaire des comptes de la Bâloise Vie SA est établie conformément aux dispositions légales de présentation des comptes en Suisse. Elle englobe l'ensemble des affaires vie collective en Suisse. La clôture statutaire sert de référence au respect des prescriptions de l'organe de surveillance, à la par-

ticipation aux excédents aux clients et au versement du dividende à la Bâloise Holding SA. Elle diffère ainsi, tant en matière de présentation des comptes que du volume des affaires, des résultats, qui ont été publiés le 19 mars 2013 selon les normes IFRS par le Groupe Bâloise.

	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
L'ensemble des résultats vie collective Suisse		
Résultat des placements	114	24
Résultat des risques	114	131
Résultat des frais	-5	-8
Résultat brut	223	147
Renforcement des réserves	-107	-97
Attributions au fonds d'excédents	-70	-40
Résultat du compte d'exploitation	46	10

Pourcentage minimum dans les affaires vie collective Suisse

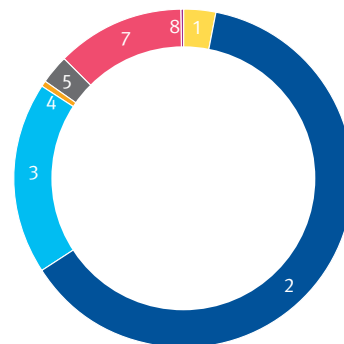
La loi exige qu'au moins 90% des produits bruts appartiennent aux preneurs d'assurance et 10%, au maximum, aux compa-

gnies d'assurance. Avec l'attribution de 94,3%, cette disposition est respectée.

	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
Produits bruts, affaires soumises au pourcentage minimum	100,0% 540	100,0% 476
Prestations en faveur des assurés, affaires soumises au pourcentage minimum	94,3% 509	98,2% 467

Portefeuille de placement des capitaux provenant de la prévoyance professionnelle auprès de la Bâloise

	en %	en 1000 CHF
1. Fonds liquides et dépôts à terme	3,15%	453 420
2. A intérêt fixe	62,81%	9 031 709
3. Hypothèques et autres créances nominales	18,38%	2 643 148
4. Actions et parts des fonds de placement	0,61%	87 403
5. Private Equity et Hedge Funds	2,79%	401 274
6. Placements en participation et entreprises liées	0,00%	0
7. Immobilier	12,06%	1 734 425
8. Autres placements de capitaux	0,20%	27 900
	100%	14 379 279



source: rapport annuel de la bâloise-Fondation collective 2012

Total: 14 379 millions CHF (selon la valeur comptable fin 2012)

Bâloise Vie SA
Aeschengraben 21, case postale
CH-4002 Bâle

Service clientèle 00800 24 800 800
Fax +41 58 285 90 73
serviceclientele@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à cœur.
Depuis 150 ans.

www.baloise.ch